

## **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du PV de l'assemblée générale du 24 septembre 2022.
- Rapports moral et d'activités.
- Rapport financier.
- Débat sur les perspectives concrètes d'action
- Approbation des rapports et vote des résolutions.
- Élection des membres du Conseil d'Administration puis du bureau.

## **RAPPORT MORAL :**

Chers adhérents,

Nous voici réunis pour notre Assemblée Générale ordinaire 2023.

Merci de votre présence mais aussi de vos excuses accompagnées pour la plupart d'une manifestation d'intérêt pour nos actions.

Après les « bouleversements internes comme externes » des années précédentes, l'année 2022/2023 apparaît « normale », tout au moins révélatrice de ce que nous sommes capables de mettre en œuvre avec les moyens humains dont nous disposons actuellement.

Pour mémoire, lors de notre Assemblée Générale du 24 septembre 2022 :

- nous avons ré-affirmé que nous pensons que les citoyens organisés en associations ou en mouvements altruistes ont un rôle décisif pour faire évoluer la société vers des comportements « respectueux du vivant » et qu'il nous apparaît nécessaire voire indispensable pour cela de les doter de méthodes efficaces que nous avons l'ambition de diffuser à travers notre laboratoire d'idées.
- et nous sommes convenus d'un plan d'action autour de trois axes :
  - l'accompagnement du projet de FORUM DE L'EAU initié au sein du réseau des Amis du Treuil et dont l'objectif est de faire « entendre et s'entendre » les différents usagers de cette ressource.
  - l'accompagnement du projet porté par le groupe de travail à l'initiative de l'association « Terre de Lien » sur l'ARBORICULTURE autour de la question : « quelle stratégie pour pouvoir manger des fruits de qualité en quantité suffisante pour tous dans dix à vingt ans sur notre territoire ?
  - La définition d'un cadre éthique pour rendre utile notre réserve de trésorerie ainsi qu'une procédure d'examen des dossiers qui sécurise les opérations.

Le rapport d'activité qui suit vous permettra d'apprécier les actions mises en œuvre et leurs résultats. Il sera suivi d'un débat pour voir si il y a lieu et comment déployer nos actions en 2023/2024. En effet, la qualité et la force de conviction de nos membres a pour corollaire leurs multiples engagements et de ce fait des difficultés à se rendre disponibles...

Je formule néanmoins le vœux que nous puissions comme l'an dernier construire et conduire à terme un plan d'action à la hauteur de nos capacités et de nos ambitions !

Le président : **Pierre PETITBOUT**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022/2023**

Compléments d'information sur la page : <https://www.heliose42.org/actualites/>

### **Partenariats :**

Avec Négawatt, la Centrale villageoise en Pays Mornantais et la Communauté de Communes du Pays Mornantais, Montbrison en Transition et le Collectif des Possibles puis l'association Energies Communes Renouvelables, pour la mobilisation aux 3 conférences sur la « Sobriété Énergétique ». 19,20,21 octobre 2022.

### **PARTAG'EAU :**

HÉLIOSE s'est associée aux organisateurs du 1° FORUM DE L'EAU, réunis dans le cadre du tiers-lieu du Treuil. Participation à 5 réunions de préparation (24/10/22 ; 08/11/22 ; 14/11/22 ; 07/03/23 ; 11/05/23 ) au forum organisé le **15 juin 2023** à Chamboeuf (42) et qui a rassemblé plus de 180 participants, à une réunion de bilan (27/07/23) et une réunion de prospective pour le prolongement de l'action le 20/09/23.

### **Fond de facilitation d'Héliose (relais de trésorerie):**

- Élaboration de la charte : cadre éthique, principes prudentiels, modalités d'attribution de l'aide, mise en œuvre, convention de trésorerie. Deux réunions du groupe de travail les 10/10/22 et 13/10/22 .
- Rencontre des associations « **Les Ami-es de l'Échappée Belle** » et « **Chez Ailes** » pour instruction de leur dossier le **24/10/23**. (Dossier sans suite)
- Rencontre de la **Société Civile Immobilière du Treuil** pour instruction du prolongement du prêt-relais.

### **Ateliers Synergie 4 :**

- **Accompagnement de la réflexion sur l'arboriculture à l'initiative de l'association Terre de liens et des Amis du Treuil .**  
Rencontres et réunions de préparation de l'atelier : 18/07/22, 14/03/23 ; 31/03/23 ; 19/04/23 ; Animation de l'atelier **Synergie 4 le 16/06/23**.
- Lancement d'une réflexion pour aider le groupe d'habitants de **St Anthème** qui a repris la gestion et l'animation associative d'une ancienne maison familiale de vacances. Réunion du 01/03/23.

### **Administration de l'association :**

- **24/09/22 : Assemblée Générale 2020/2021**
- **27/09/22 : Info Adhérents (CR AG)**
- **05/10/22 : Info Adhérents (Conférences Négawatt)**
- **14/11/22 : Conseil d'Administration**
- **22/11/22 : Info Adhérents (Relance conférences Négawatt)**
- **22/11/22 : Info Adhérents**
- **10/01/23 : Rencontre CERFRANCE (Contentieux TVA)**
- **16/05/23 : Conseil d'Administration**
- **22/05/23 : Info Adhérents**
- **07/09/23 : Convocation Assemblée Générale 30/09/23**
- **30/09/23 : Assemblée Générale 30/09/23**

## **RAPPORT DE GESTION 2022 :**

Un peu avant Noël nous avons reçu un courrier RAR des Services Fiscaux non pas pour un cadeau inespéré mais pour un rappel de TVA assorti de pénalités et d'intérêts de retard suite à la vente des locaux.

En effet le Moulin a récupéré la TVA sur l'aménagement des locaux d'Héliose en 2018. A la fin de la même année, devant l'absence de perspectives favorables au projet d'espace de coworking, la société a été dissoute et liquidée.

Une partie de cette TVA aurait dû être reversée à ce moment-là, mais ce n'est revenu à l'esprit de personne, notamment notre prestataire Cerfrance en charge de la comptabilité.

Lors de la cession des locaux, les Services Fiscaux ont jugé que le propriétaire devait reverser cette TVA récupérée par son locataire. Encore une fois ni Cerfrance ni le commissaire aux comptes chargé de surveiller les comptes de l'association n'ont vu l'affaire.

Nous verrons dans les comptes 2023 que nous avons pu obtenir de Cerfrance la prise en charge des pénalités et intérêts de retard et des Services Fiscaux la remise des pénalités.

Dans le rapport de gestion de l'exercice précédent nous avons exposé les motifs qui nous ont poussés à quitter le Crédit Coopératif au profit de la Caisse d'Épargne. Depuis nous avons appris lors du prêt au Treuil que l'argent qui sort est assorti d'une commission dite de « mouvement » de 0,11%. Suite à réclamation de notre part la commission de 13€ a été annulée.

### **PRODUITS significatifs**

- 10 cotisations pour un montant de 1342€ dont 900 € de la Mairie d'Yzeron suite à une intervention du Laboratoire d'idée (Jean et Pierre) et 200€ d'échanges de cotisations avec ECR et les Amis du Treuil.
- 1268,81€ de produits financiers

### **CHARGES significatives**

- Assurance 109,7€
- Frais bancaires, 78,2€
- Rappel de TVA 10 627€

**RESULTAT** : déficit de 8 570,56€

### **TRESORERIE**

Le montant de la trésorerie s'élève à 111 683,15€ dont 13 000 € de prêt à la SCI du Treuil. Le remboursement de ce prêt a fait l'objet d'une demande de prolongation en juin 2024.

### **RESOLUTION**

Après avoir entendu le rapport d'activité présenté par le Président, examiné les comptes annuels et entendu la rapport de gestion présenté par le Trésorier et délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2023 approuve les comptes de l'année civile 2022 et donne quitus au Président, au vice-Président, au Trésorier et au Conseil d'Administration pour leur gestion.

**Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Le trésorier : **Paul DÉPLAUDE**

## **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU :**

**Sont élus ou confirmés :**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Mandat à renouveler au terme de l'exercice</b>
Michel BAROU		2025
André DAVID		2023
Paul DÉPLAUDE	TRESORIER	2024
Jean DUVERGER	VICE-PRESIDENT	2023
René JAY	VICE-PRÉSIDENT	2025
Pierre PETITBOUT	PRÉSIDENT SECRETAIRE	2024
Gérard PEYCELON		2024
SIEL, représenté par Monsieur Pierre SIMONE		2025
ENERGIES COMMUNES RENOVELABLES, représentée par M. Bernard BOISSON		2023

### **RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2023 renouvelle à l'identique la composition du conseil d'administration et du bureau de l'association.

**Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés**

## **PARTICIPANTS**

### **Présents :**

Michel Barou, André David, Gilbert David, Paul Deplaude, Jean Duverger, René Jay, Jean-Pierre Mousset, Pierre Petitbout, Yves Piot ;

### **Excusés :**

Dany Gardes, Joël Marty, Gérard Peycelon, Michel Patin, Pierre Simone.

## **PLAN D'ACTION 2023/2024 :**

### **Fond de facilitation d'Héliose :**

*Prêt relais accordé à la Coopérative immobilière du Treuil :*

À la demande de la coopérative et après examen de ses budget prévisionnel et plan de trésorerie par la commission, il est proposé de transformer l'échéance de remboursement prévue au 31/12/23 en un plan de remboursement sans intérêt sur 13 mois à raison de 1000€/mois à partir du mois d'avril 2024 sous forme de virement automatique.

La formalisation de ces modalités (avenant à la convention initiale) interviendra avant la fin de l'année.

*Perspectives d'action :*

Aucune nouvelle demande n'a été faite auprès du fond de facilitation. Par contre l'instruction de la demande non-aboutie de l'an dernier a mis en évidence les capacités d'ingénierie financière d'Héliose. Si l'association dont ce n'est pas le métier ne peut pas communiquer sur le fond de facilitation, elle pourrait en revanche dans sa communication sur l'accompagnement de projet mettre en avant ses compétences en matière de gestion économique et financière.

### **PARTAG'EAU :**

Forts du succès de la journée du 15 juin dernier, les organisateurs du forum "permanent" et "départemental" de l'eau souhaitent prolonger la dynamique partag'eau en 2023/2024.

Plusieurs personnes se sont déclarées volontaires pour approfondir, élargir et tisser entre elles les problématiques soulevées à l'occasion du forum. Le Comité de pilotage propose de s'appuyer sur cette mobilisation et d'élargir le partenariat pour démultiplier les forces d'animation de cette vaste "conférence citoyenne" en lui donnant sa vraie dimension départementale.

Les groupes à constituer pourraient être thématiques comme territoriaux pour alimenter un questionnement à divers niveaux depuis l'expertise d'usage à partir de situations concrètes jusqu'à des apports plus techniques ou scientifiques.

Ces différents travaux convergeraient vers une rencontre départementale en juin 2024, dont la forme reste à construire.

Pour qu'une telle dynamique citoyenne puisse fonctionner à cette échelle et produire des réflexions susceptibles de déboucher sur des actions concrètes dans un climat pacifié il sera essentiel de se doter d'une méthode de travail rigoureuse,

Aussi Héliose (partenaire du premier Forum) propose de mobiliser pour cela les compétences de son partenaire « Synergies développements » dont les outils d'intelligence collective et l'expérience sont à même de permettre, à partir de la construction d'un questionnement partagé, l'interconnexion des différentes démarches de réflexion et leur valorisation lors de l'étape de juin...

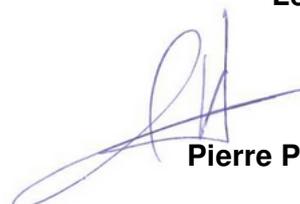
Une démarche sera faite en ce sens auprès de Synergies Développement.

### **Autres projets du laboratoire :**

- Poursuite du projet arboriculture en attente des proposition du groupe de travail
- Reprise du projet de St Anthème ...

**L'assemblée générale est close à 12h00.**

**Le Président**



**Pierre PETITBOUT**